



Ploumilliau  
Plouilio

n°43

VIVRE A PLOUMILLIAU BEVAÑ E PLOUILIO

Octobre / Here 2015



### Dans ce numéro

- Les T.A.P.S p 2-3
- Le restaurant scolaire p 3
- Ecologie p 4
- Associations p 5
- C.C.A.S. p 6
- Informations diverses. p 7

## EDITO

## Milliautaises, Milliautais,

Après vive les vacances chantons maintenant vive la rentrée. Après avoir profité des vacances, attendons-nous à vivre des moments difficiles dans nos choix économiques, politiques, sociaux et autres... Plus que jamais la crise économique rend nécessaire la mise en œuvre de solutions nouvelles. En effet plus nous avançons dans le temps plus nous nous rendons compte que le système économique actuel mis en place est de plus en plus menacé et souvent bafoué ! Comment répondre à la financiarisation de nos économies, sans répondre au financement galopant du capitalisme. Car c'est cela qui gangrène notre système économique : trop souvent le profit de quelques uns prime au détriment du bien être de tous. Alors pourquoi pas une économie sociale et solidaire qui pourrait favoriser le redémarrage de la croissance. En réinvestissant les profits dans l'entreprise plutôt qu'à la rémunération d'un capital exacerbé basé sur le profit et la rentabilité devenant le jouet d'une spéculation financière. Nous avons une économie « vertueuse non délocalisable ». Sur le terrain au sein même de nos collectivités alors proposons ensemble une nouvelle façon d'entreprendre pour en tirer « la substantifique moelle » pour s'orienter vers un horizon économique et social plus dégagé ! même si nous nourrissons beaucoup d'inquiétudes quant à la situation financière de nos collectivités locales... Car c'est toujours un besoin social qui déclenche la création d'une activité et non pas la perspective d'un profit. Par contre c'est la satisfaction de répondre à ses besoins humains et sociaux qui constitue en elle-même le « profit » (qui doit être utilisé à bon escient). Donc ne nous laissons pas abattre des solutions existent pour répondre au désenchantement que nous éprouvons aujourd'hui. Mais où pensez-vous que l'on doit chercher un point de rupture pour aller de l'avant ! (question posée à GIACOMETTI lors d'un entretien le 23 juin 1962) Le Maire, Marcel PRAT

## PENNAD-STUR

## Paotred ha merc'hed Plouilio,

Goude "bevet ar vakañsoù", emamp o vont da ganañ "bevet an distro". Goude bezañ tremenet mareoù ebat e-pad ar vakañsoù eo dav dimp bezañ prest da dremen mareoù start pa rankomp ober choazoù war an dachenn ekonomikel, politikel, sokial ha me 'oar... Gant ar blegenn fall lec'h m'emaomp eo ret, muioc'h evit biskoazh, kavout diskoulmoù nevez. Rak seul vui ec'h a an amzer hebiou, seul vui e welomp emañ ar reizhiad ekonomikel a vremañ en arvar hag alies e reer faewarnañ ! Penaos talañ ouzh pouez brasoc'h-bras an arc'hant en hon ekonomiezh anez talañ ouzh ar gapitalouriezh hag hec'h arc'hant red ? Rak se eo a vez o krignat hon ekonomiezh : re alies ec'h a ar gounid gant un toullad tud hepken war-goust an holl dud dre vras. D'ober petra neuze ne vefe ket staliet un ekonomiezh sokial hag a c'hallfe degas ur c'hresk adarre ? Adpostañ ar gounidoù en embregezhioù kentoc'h evit goprañ ar c'hapital en e washañ diazezet war ar gounid hag e dalc'h ar re a vez o c'hoari gant an arc'hant. Hon ekonomiezh zo « vertuzus » ha n'haller ket « diblasañ » anezhi. Amañ war an dachenn, en hon c'humunioù ha kumuniezhoù, klaskomp asambles neuze ur mod nevez da ren hon ekonomiezh evit tennañ ar « galonenn » diouti, abalamour da vont war-zu ur bed ekonomikel ha sokial distanoc'h ! Daoust ma chomomp nec'het kalz evit ar pezh a sell ouzh stad ar c'humunioù hag ar c'humuniezhoù a-fet an arc'hant... Rak diwar an ezhommoù sokial eo e teu an oberoù ekonomikel ha neket diwar ar c'hoant d'ober arc'hant bras. Er c'hontrol, ar blijadur da respont da ezhommoù sokial an dud eo ac'h a d'ober ar « gounid » (a ranker implijout evel zo dleet goude). Arabat fallgaloniñ neuze, diskoulmoù zo evit mont enepan dro-spered disouezhet a zo ganimp en deiz a hirie. Pelec'h'ta e soñj deoc'h e rankomp klask ur « poent terriñ » evit mont war-raok ? (ur goulenn bet graet ouzh GIACOMETTI en ur pennad-kaoz d'an 23 a viz Even 1962). Marcel PRAT, Maer Plouilio

## T.A.P.S

## Les animateurs



## Reprise des activités

Les temps d'activités périscolaires établis dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires à l'école ont repris à la rentrée. Les horaires mis en place l'année précédente restent inchangés. Les activités proposées sont également reconduites. A ce programme, se rajoute une activité « boules bretonnes » organisée depuis le mois d'avril. A cet atelier, les enfants peuvent s'initier aux règles de ce jeu représentant notre belle région qu'est la Bretagne.

Un atelier cuisine fait également la nouveauté. Durant quelques semaines, Kelly fera découvrir les secrets de la bonne cuisine.

Avant chaque vacance, Anaïs responsable des TAPS, les animateurs et les élus chargés des affaires scolaires se réuniront afin de faire le point sur l'organisation et échanger sur leur projet pédagogique.

Après un premier bilan positif, élus, intervenants extérieurs, personnel communal, ATSEM...œuvrons pour qu'il en soit toujours de même et que les enfants participent à ces activités avec beaucoup de curiosité et de plaisir.

Sylvie TURPIN, Adjointe aux Affaires scolaires, enfance et jeunesse.

## RESTAURANT SCOLAIRE

La restauration scolaire, même si elle n'est pas obligatoire, la commune s'investit cependant largement dans le cadre de sa politique sociale, pour que les élèves de l'école privée et publique puissent déjeuner dans les meilleures conditions.

Le repas est un moment privilégié d'apprentissage du goût, c'est pourquoi les repas sont confectionnés sur place par un cuisinier qualifié avec des produits frais de qualité provenant majoritairement du circuit court et avec une augmentation constante du recours à des produits biologiques pour répondre aux besoins de croissance des enfants.

Les menus sont établis lors d'une réunion mensuelle par les membres de la commission, les cuisiniers et les parents d'élèves volontaires et visés par une diététicienne.

Les menus et les dates des commissions (ouvertes à tous) sont affichés à l'entrée des écoles.

Identifié comme un problème majeur, le bruit dans la restauration collective est source de stress et de fatigue pour tout le monde.

Cette pollution sonore agit à la fois sur les enfants et sur le personnel.

Lors de réunions, les discussions avec le personnel, les représentants des parents d'élèves et la commune ont permis de lister les points négatifs et les solutions à apporter :

### 1- La formation du personnel encadrant par le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale)

Une formation complète qui a débuté le 27 août 2015 a permis de mettre en place certains changements :

\* Afin que les adultes encadrants aient un rôle éducatif auprès des enfants pour les aider à développer et à consolider les compétences de vie en société : une charte de vie sera décidée avec la collaboration des enfants.

\* La psychologie et le développement de l'enfant à l'âge par âge ont été décodés.

\* La modification de l'aménagement intérieur du restaurant scolaire Nouvelle disposition des tables et remplacement des tables rondes qui génèrent plus de bruit par des tables rectangulaires.

\* Changement de place aux porte-manteaux pour permettre aux enfants de l'école privée d'accrocher leurs manteaux en arrivant afin de limiter les allers-retours et éviter les embouteillages à la fin du repas qui correspondent à l'arrivée des enfants pour le deuxième service.

\* Utilisation d'un support visuel mobile pour amener le calme afin d'éviter au maximum l'utilisation des éléments bruyants comme la cloche ou le cri (le bruit appelle le bruit).

### 2 - Au niveau de la structure

\* Installation de matériaux absorbants suspendus au plafond

\* installation des indicateurs de bruit à but éducatif

### 3 - Règlement

\* Rédaction d'un règlement intérieur qui sera à signer par les parents que nous sollicitons pour nous aider à faire appliquer les règles élémentaires propres au bon fonctionnement de toute vie en collectivité à leurs enfants.

Je tiens à souligner la motivation, l'implication et la réactivité du personnel lors de cette formation, ainsi que la collaboration des représentants des parents d'élèves que nous convierons à une réunion courant décembre afin de laisser les enfants et le personnel prendre leurs marques avec les nouveaux dispositifs et d'avoir assez de recul pour faire le point.

Carole DUBUIS, Adjointe aux finances.



## E.H.P.A.D.

### Repas d'été sur le thème de l'Italie



Le repas d'été est l'occasion de réunir les résidents, les familles, les membres du CCAS, les bénévoles et le personnel de l'établissement. Pour cette journée festive, c'est le thème de l'Italie qui a été retenu. Cette année, le repas d'été s'est déroulé à la salle des fêtes, pour accueillir les invités dans de bonnes conditions en raison d'un manque de place dans les locaux de l'Ehpad mais également suite à l'implantation du parcours activités santé seniors dans nos jardins. Habituellement, ce repas était organisé sous des tentes près de nos allées de boules. Les résidents ont préparé les décorations de la salle avec l'aide du personnel et des bénévoles. Les cuisiniers nous ont régalié d'un menu ensoleillé : mozzarella, serrano, viande et légumes grillés, tiramisu. Et comme à l'accoutumée, ce repas a été agrémenté par des chansons et quelques histoires.

## ENVIRONNEMENT



Afin de confirmer notre opposition à l'extraction de sable en baie de Lannion nous avons décidé de poser une banderole « non à l'extraction de sable » visible au bord de la route dans la descente de Pont Roux au Yaudet.

Des nouvelles de notre future forêt communale : en effet les arbres plantés en 2008 commencent à prendre forme, certains ont déjà une belle taille.

La plantation a été faite par les enfants des écoles et les anciens de notre village. Planteurs, parents, voisins, amis n'hésitez pas à la visiter. Pour ce faire prendre la route de la poste, au bout tourner à gauche, ensuite premier chemin à votre droite, descendre au fond et en faire le tour (à pied). La vie sauvage s'est installée, nous avons observé : chevreuils, lièvres, renards, faucons, oiseaux, insectes...

La biodiversité est présente, n'hésitez pas à la découvrir.



Deux ans sans produit chimique désherbant et autres sur **notre** commune.

Cela demande des efforts et du muscle, mais notre environnement s'en porte beaucoup mieux.

Des grands pas pour l'amélioration de la qualité de l'eau de nos rivières et de la mer. Bravo à nos employés municipaux pour leur investissement. N'hésitez pas à leur demander astuces et conseils pour votre jardin.



## ASSOCIATIONS

### Le Forum des Associations 2015



### Challenge des 4 clochers 2015



L'équipe de l'amicale Laïque de Ploumilliau au challenge des 4 clochers 2015

### Hentou Kozh

Parmi ses différentes activités (randonnées, causerie en langue bretonne, étude du patrimoine), l'association Hentou Kozh assure l'entretien et le balisage des différents chemins situés sur la commune (GR 34B, circuit Beaumanoir, circuit Hentou Kozh).

En photo, une partie du groupe des bénévoles : de gauche à droite (*Marcel Péron, Jean-Yves Faujour, Albert Guégan, Jean-Pierre Le Cuziat, Pierre Lestic, Michel Lucas, Jean-Pierre Le Leer.*)



## C.C.A.S.

### Le C.C.A.S. redistribue des légumes de jardins

Les jardins de Ploumilliau sont parfois très productifs. Une habitante de notre village a pensé à proposer au C.C.A.S. son surplus de courgettes et de concombres pour en faire bénéficier des personnes dans le besoin.

Le C.C.A.S. remercie cette généreuse donatrice et invite les habitants qui le souhaitent à se joindre à cette initiative citoyenne.

Vous pouvez contacter le C.C.A.S. au 02 96 35 39 27  
Horaires d'ouverture : jeudi et vendredi 9h-12h30 13h30-17h et samedi 9h-12h

AIDE AUX REFUGIES : si vous souhaitez participer à une action pour aider les réfugiés,

merci de contacter le C.C.A.S. qui étudie la proposition d'offres de logements pour accueillir des réfugiés.



### Informations préventives sur les risques naturels

Depuis 1970, le département des Côtes d'Armor a été le théâtre de risques naturels dont, parmi les plus marquants, violent orage, tornade (1975), ouragan (1987), inondations et coulées de boues (1995), sur l'arrondissement de Lannion en 2014 submersion marine. Les nombreuses intempéries qui sévissent dans notre pays depuis quelques années ont amené la Prévention Civile à mettre en place des informations préventives consistant à renseigner les citoyens sur les mesures à prendre en cas de risques naturels susceptibles de développer sur les lieux de vie, de travail ou de vacances.

#### En cas d'ouragan ou tempête

Enlever autour des habitations tous les objets susceptibles d'être emportés par le vent et de devenir autant de projectiles dangereux et les mettre à l'abri sans tarder- Renforcer les fermetures- Rester chez soi - Fermer portes, fenêtres et volets - Ne pas travailler à l'extérieur, sur les toits ou les échafaudages- Ne pas s'abriter sous les arbres- Limiter les déplacements à l'indispensable- Si vous circulez, réduire la vitesse - Ecouter les bulletins météorologiques - Ne pas toucher aux câbles tombés à terre.

#### En cas d'orage

Se protéger de la foudre en s'abritant dans les bâtiments ou dans un véhicule automobile aux vitres fermées- Eviter de : téléphoner, d'utiliser des appareils électriques, de se déplacer, de rester à l'orée des bois, sous les arbres, rester près d'une grue, de s'approcher d'une piscine, des plans d'eau, de rester près d'une voiture. Attention : la foudre peut tomber plusieurs fois au même endroit.

#### En cas de verglas

Eviter de sortir - Si vous devez prendre votre véhicule, éviter de freiner de changer de direction trop brutalement - Si vous êtes surpris par la pluie verglaçante : réduire progressivement l'allure et se stationner - Ecouter les bulletins météorologiques.

#### En cas de neige

Eviter de sortir - Si vous devez prendre la route : allumer les feux de croisement ou de brouillard, utiliser les systèmes de ventilation et de dégivrage afin de permettre un bon fonctionnement des essuie-glaces, éviter les accélérations et les à-coup, ne pas dépasser un véhicule de déneigement en action - le salage suffit à dégager la chaussée, les plaques de neige peuvent se constituer et créer un danger - Ne jamais faire tourner le moteur pour chauffer le véhicule lorsqu'il est bloqué par la neige, les gaz d'échappement peuvent provoquer des asphyxies- Dégager si possible les toits peu pentus qui risqueraient de s'affaisser sous un poids de neige trop important - Dégager le trottoir devant l'habitation - Ecouter les bulletins météorologiques.

Dominique BLANCHARD, Adjoint au Maire chargé de la Voirie et des Bâtiments Communaux.

## BILINGUISME

### Filière bilingue breton-français à l'école maternelle publique

#### Projet lancé pour une ouverture en septembre 2016

Cette année, plus de 16000 élèves ont fait leur rentrée dans une filière bilingue breton-français. A Lannion, la barre des 500 élèves a été franchie. Consciente du succès grandissant de l'enseignement bilingue auprès des familles, la mairie de Ploumilliau a décidé de travailler à l'ouverture d'une filière à l'école publique pour septembre 2016. Cela permettra aux habitants de Ploumilliau d'avoir une offre bilingue près de leur domicile. Ce projet est mené conjointement avec l'Office Public de la Langue Bretonne et l'Education Nationale.

L'enseignement bilingue est ouvert à tous les élèves, que leurs parents parlent breton ou pas. En 2016, cette filière s'adressera aux enfants nés en 2011, 2012, 2013 et 2014.

L'apprentissage précoce de la langue bretonne est une chance pour les enfants. Il permet de maîtriser cette langue très présente sur notre territoire et qui donne accès à un nombre grandissant d'emplois (1400 postes de travail), facilite l'apprentissage des langues étrangères et développe les compétences de l'enfant dans les domaines scientifiques et artistiques. Enfin, les études des psycholinguistes ont montré que le bilinguisme précoce renforce également l'apprentissage de la langue maternelle.

Les préinscriptions peuvent se faire dès maintenant en mairie.

## CIMETIERE

Nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière du Bourg de PLOUMILLIAU

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. La liste des concessions visées par cette procédure est tenue à la mairie. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le vendredi 30 octobre 2015 à 10h00 en présence de Marcel PRAT, Maire de la commune et de Jean Pierre LE LEER, adjoint délégué au cimetière. Le maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé. Vous pouvez consulter la liste des concessions concernées en Mairie.

### POUR LE PROCHAIN BULLETIN

Merci d'envoyer vos articles  
pour le 30 novembre 2015

[com.ploumilliau@orange.fr](mailto:com.ploumilliau@orange.fr)

### VIVRE A PLOUMILLIAU

Directeur de la publication: Marcel Prat, Maire  
Impression: Impressions Lannion, octobre 2015  
1500 exemplaires  
Contact: Mairie BP10 22300 PLOUMILLIAU  
Tél:02.96.35.45.09

# INFOS PRATIQUES

Ecole Publique Maternelle

02 96 35 34 70

Ecole Publique Primaire

02 96 35 41 90

Ecole Notre Dame

02 96 35 49 24

Restaurant scolaire

02 96 35 34 24

E.H.P.A.D.

02 96 35 45 92

## Service de Collecte

### ordures ménagères

N° Vert: 0 800 22 300  
(LTC)

### Déchetterie de Christ

Lundi mardi mercredi  
vendredi et samedi de:  
9h à 12h et 13h30 à  
17h30 (à partir du 26  
octobre 2015)

Fermé le jeudi

• 02 96 35 24 50

## C.C.A.S. de PLOUMILLIAU

02 96 35 39 27

Judi et vendredi

9h-12h30 13h30 -17h00

Samedi 9h-12h

## Horaires de la mairie:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30/12h30-13h30/17h30

Mercredi 8h30/12h30-13h30/16h30

Samedi 8h30/12h

Tel: 02 96 35 45 09 Fax: 02 96 35 49 39

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture

Lundi:16h00 à 18h00

Mercredi :17h00 à 19h00

Samedi: 10h00 à 12h00

Tel:02 96 35 35 67

## POSTE DE PLOUMILLIAU

Mardi, Mercredi, Vendredi

9h00 à 12h00

14h00 à 16h40

Lundi, Jeudi, Samedi

9h00 à 12h00

## RPAM: relais Parents Assistantes Maternelles

Kristell MARIE

06 30 10 04 57

## DEPANNAGE EAU

Lannion Tregor Communauté

Tél:02 96 05 60 90

## Gendarmerie de Plestin -les Grèves

Tél:02 96 35 62 18

## Trégor Contacts

## PLOUMILLIAU

Tél:02 96 37 48 89

## Centre anti-poison Rennes

Tél:02 99 59 22 22

# AGENDA

## Mardi 27 octobre

- Concours de belote Club des Bruyères

## Dimanche 8 novembre

- Vide-Grenier APEL

## Samedi 14 novembre

- Soirée raclette ASP Foot

## Mardi 17 novembre

- Causerie Hentou Kozh

## Mardi 24 novembre

- Concours de belote Club des Bruyères

## Dimanche 29 novembre

- Marché artisanal SDF

Asso dyna Ploum

## Dimanche 6 et 13 décembre

- Elections Régionales

## Vendredi 14 août

- Nuit de la Crêpe Ecole ND

## Mardi 15 décembre

- Buche de Noël

Club des Bruyères

**LE REPAS DES  
ANCIENS AURA LIEU EN  
2016**

**Le Dimanche 1er mai**